



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie

Paris, le **22 MAI 2008**

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 1^{er} avril dernier, dans lequel vous avez attiré mon attention sur la question de la parité et de l'égalité professionnelle dans le cadre de la modernisation des politiques publiques.

La révision générale des politiques publiques consiste en une analyse approfondie des missions et actions de l'Etat, suivie de la mise en œuvre des scénarios de réformes. Cette remise à plat sans précédent des politiques publiques, voulue par le Président de la République, sert 2 objectifs majeurs :

- mieux adapter les administrations aux besoins des usagers,
- réduire les dépenses publiques pour revenir à l'équilibre budgétaire et dégager des marges de manœuvre pour des actions nouvelles.

En outre, le Président de la République et son gouvernement ont engagé un diagnostic pour redéfinir les périmètres des politiques publiques et ainsi les adapter aux exigences de la société d'aujourd'hui.

Il est vrai que ce mouvement de modernisation va impliquer, qu'à la fin de l'année 2008 et ce jusqu'en 2012, soient mises en œuvre et appliquées des réformes par les différents ministères. Cela va conduire indéniablement à une véritable réorganisation de l'administration centrale, des directions et des services.

Je tiens à vous signaler que je partage votre préoccupation quant à la nécessité de faire respecter la parité dans le cadre de la mise en œuvre de la RGPP et des nouvelles nominations qui vont avoir lieu dans l'ensemble des ministères.

Au-delà, de cette préoccupation majeure du rôle des femmes et de leurs places dans les diverses administrations, vous avez souhaité évoquer le statut des femmes actuellement en fonction au sein du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Madame Nathalie TOURNYOL DU CLOS
Présidente
Administration Moderne
Association des femmes haut-fonctionnaires
143, rue de Bercy
75572 PARIS cedex 12

Pour votre information, le MEEDDAT regroupe des ministères qui ont su se moderniser au cours des dernières décennies à la suite, notamment, des lois de décentralisation. Depuis sa création au printemps 2007, il a déjà engagé un profond chantier de transformation avec la réorganisation en cours de son administration centrale et territoriale (création de directions régionales unifiées, fusion des directions départementales de l'Équipement – DDE et de l'Agriculture et de la Forêt DDAF).

La réorganisation du ministère, selon les décisions du premier conseil de modernisation des politiques publiques, va donc se traduire de la manière suivante :

- au niveau de l'administration centrale par un nouvel organigramme resserré, structuré autour de grandes directions ;
- au niveau régional par la fusion des directions régionales de l'environnement, de l'équipement et de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ;
- au niveau départemental par la fusion des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture et par l'allègement de l'organisation de Météo France.

Vous pouvez donc constater que de nombreuses démarches sont engagées pour moderniser les politiques et ainsi permettre aux usagers et aux agents d'adhérer au redéploiement des compétences.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET